



INSTRUCTION COMMUNE
ÉTOILE D'OR
GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 4

OCOM M409.04 – EXPLIQUER L'ÉVALUATION

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-704/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile d'or*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de l'enseigner.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Photocopier l'évaluation du plan d'apprentissage qui se trouve à l'annexe A, pour chaque cadet.

Photocopier les instructions d'évaluation qui se trouvent à l'annexe B, pour chaque cadet.

Photocopier les instruments d'évaluation qui se trouvent aux annexes C, D et E, pour chaque cadet.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon comme moyen d'initier les cadets aux différents types d'évaluation et aux instructions et aux instruments relatifs à l'évaluation, afin de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit avoir expliqué l'évaluation.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets connaissent les différents types d'évaluation et la façon d'utiliser les outils d'évaluation afin de créer un environnement d'apprentissage positif. En variant la méthode d'évaluation, les instructeurs peuvent stimuler l'intérêt et favoriser l'apprentissage.

Point d'enseignement 1**Expliquer les types d'évaluation**

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE

L'évaluation de l'apprentissage est le type d'évaluation le plus prédominant après l'instruction ou l'apprentissage. Il s'agit d'une évaluation sommative dont on se sert pour faire rapport du progrès fait par les cadets, habituellement en indiquant à l'instructeur la position relative d'un cadet par rapport aux autres. L'évaluation de l'apprentissage prend généralement la forme de questions et réponses dans un test ou un quiz. Les questions sont tirées de la leçon enseignée et sont posées, en règle générale, à la fin d'un module d'instruction.

On utilise des tests pour mesurer la quantité et la précision du progrès de l'étudiant avec peu ou pas de directive et de conseil pour l'amélioration. Ce type de test donne une idée des étudiants qui progressent bien et de ceux qui éprouvent de la difficulté. Bien que ces techniques d'évaluation soient simplistes, elles peuvent donner une bonne indication de la maîtrise que possède un cadet des compétences et des connaissances. Par contre, elles ne donnent pas toujours une bonne indication des idées ou des concepts traités.

Dans les Organisations de cadets du Canada (OCC), l'évaluation de l'apprentissage sert à déterminer si les apprenants ont atteint les objectifs de rendement (OREN) ou les objectifs de compétence (OCOM) essentiels (ceux qui font partie des conditions préalables à la poursuite de l'instruction et de l'éducation) et est utilisée à la fin d'une phase d'instruction. Chaque occasion doit être donnée aux cadets pour réussir leur évaluation, même s'ils doivent surmonter plusieurs difficultés.

ÉVALUATION POUR L'APPRENTISSAGE

L'évaluation pour l'apprentissage a lieu régulièrement tout au long de l'instruction. Il s'agit d'une évaluation formative qui est utilisée pour créer des descriptions des connaissances du cadet sur la matière. On se sert de ces descriptions pour déterminer l'endroit où se trouvent les points faibles dans la leçon et la nécessité pour l'instructeur de réviser les informations. On peut aussi utiliser cette information pour donner de la rétroaction au cadet en ce qui concerne ses forces et points à améliorer.

Les instruments d'évaluation utilisés durant l'évaluation pour l'apprentissage sont les suivants :

- les feuilles de travail,
- les listes de contrôle,
- les activités en classe, et
- les questions et les observations.

Dans l'évaluation pour l'apprentissage, l'instructeur est la première personne qui utilisera les informations obtenues pour concevoir et élaborer la prochaine étape de l'instruction.

Dans les OCC, l'évaluation pour l'apprentissage a lieu pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les retards dans l'apprentissage. Grâce à cette évaluation, l'instructeur peut :

- reconnaître les situations où une mesure corrective est nécessaire;
- planifier les prochaines étapes de l'instruction;
- donner de la rétroaction aux cadets pour qu'ils puissent s'améliorer; et
- renforcer l'apprentissage pour aider les cadets à retenir l'information.

L'évaluation pour l'apprentissage peut également permettre aux cadets de s'exercer à utiliser les contrôles de rendement (COREN) employés durant l'évaluation de l'apprentissage.



On peut comparer les types d'évaluation en examinant l'exemple simple suivant :

Lorsqu'un cuisinier goûte à la soupe, il en fait une évaluation formative (évaluation pour l'apprentissage) qui lui permet de modifier l'assaisonnement en vue d'améliorer le goût. Lorsque les invités goûtent à la soupe, ils en font une évaluation sommative (évaluation de l'apprentissage) qui leur permet de se faire une opinion sur la qualité de la soupe.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS :

- Q1. Quel type d'évaluation représente l'évaluation pour l'apprentissage?
- Q2. L'évaluation pour l'apprentissage (formative) permet à l'instructeur de faire quoi?
- Q3. Dans quelle circonstance l'évaluation de l'apprentissage (sommative) a-t-elle lieu?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

- R1. Formative.
- R2. Identifier le moment où une mesure corrective est requise, planifier les étapes suivantes de l'instruction, formuler des commentaires aux cadets pour qu'ils puissent s'améliorer et renforcer l'apprentissage pour aider le cadet à retenir l'information.
- R3. Déterminer si les apprenants ont atteint les OREN ou les OCOM essentiels (ceux qui font partie des conditions préalables à la poursuite de l'instruction et de l'éducation).

Point d'enseignement 2

Décrire les instructions et les instruments relatifs à l'évaluation

Durée : 15 min

Méthode : Exposé interactif

L'évaluation pour l'apprentissage a lieu tout au long du processus d'apprentissage et guide l'instructeur dans la planification des leçons, alors que l'évaluation de l'apprentissage a lieu une fois la phase d'apprentissage terminée. Le chapitre 3 de la norme de qualification et plan (NQP) décrit brièvement l'évaluation du plan d'apprentissage et les instruments d'évaluation à utiliser.



Toutes les annexes de cette leçon sont tirées de la publication A-CR-CCP-703/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile argent*, chapitre 3. Les détails de l'évaluation se trouvent au chapitre 3 de tous les NQP.

ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE DU CADET



Distribuer à chaque cadet l'évaluation du plan d'apprentissage qui se trouve à l'annexe A.

L'évaluation du plan d'apprentissage, qui se trouve au chapitre 3, annexe B de la NQP, fournit une stratégie globale d'utilisation des activités d'évaluation qui permet de déterminer si le cadet satisfait aux exigences de la qualification. L'évaluation du plan d'apprentissage :

1. donne un aperçu de chaque évaluation de l'activité d'apprentissage, y compris l'objectif, la date de celle-ci, et décrit en détail le ou les instruments d'évaluation qui servent à appuyer l'évaluation des cadets;
2. identifie la ou les cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM en cours d'évaluation, y compris :
 - a. **Maîtrise des connaissances.** Les faits, les concepts et la théorie qu'un cadet doit connaître,
 - b. **Habilités liée au raisonnement.** Un cadet se sert de ses connaissances pour régler un problème, prendre une décision, élaborer un plan, penser de façon éclairée, établir des objectifs ou s'évaluer,
 - c. **Habilités.** La méthode par démonstration et exécution dans laquelle le cadet démontre son habileté à exécuter une habileté. Pour l'évaluation, le cadet doit démontrer ces habiletés qui doivent être observées par un évaluateur,
 - d. **Capacité à produire des résultats.** Un cadet se sert de ses connaissances, de son raisonnement et de ses compétences pour créer un résultat concret,
 - e. **Changements dans les attitudes et la disposition.** L'attitude d'un cadet à l'égard de l'apprentissage, de la sécurité, du comportement, etc. Les cibles dans ce domaine reflètent les comportements et les sentiments. Ils représentent des objectifs affectifs importants retenus comme sous-produits de l'expérience du cadet au PC et ne sont donc habituellement pas évalués aux fins de l'obtention d'une qualification.
3. identifie la ou les méthodes d'évaluation qui correspondent le mieux aux cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM, y compris :
 - a. **Choix de réponse.** Un cadet choisit la réponse correcte ou la meilleure réponse à partir d'une liste fournie. Les types de questions sont celles à choix multiples, vrai ou faux, à correspondances, à réponse courte et à trous. Bien que les questions à réponse courte et les questions à trous nécessitent que le cadet produise une réponse, elles ne requièrent qu'une réponse très brève qui est corrigée par correct ou incorrect; c'est pourquoi elles font partie de la catégorie Choix de réponse;
 - b. **Réponse élaborée écrite.** Un cadet doit rédiger une réponse écrite à une question ou à une tâche plutôt que de sélectionner une réponse à partir d'une liste. Une réponse élaborée écrite est une réponse qui comprend au moins plusieurs phrases;
 - c. **Évaluation du rendement.** Cette méthode d'évaluation est fondée sur l'observation et le jugement. On examine le rendement ou le résultat et une décision est rendue sur sa qualité;
 - d. **Communication personnelle.** Recueillir des renseignements au sujet d'un cadet au moyen de la communication personnelle; l'apprentissage est évalué par l'interaction interpersonnelle avec le cadet.

INSTRUMENTS D'ÉVALUATION

Des instruments d'évaluation particuliers ont été conçus pour appuyer chacune des activités d'évaluation qui font partie de l'évaluation du plan d'apprentissage. Ces instruments visent à normaliser les activités d'évaluation et l'évaluation de tous les cadets qui tentent d'obtenir la qualification. Les instruments d'évaluation se trouvent aux appendices du chapitre 3, annexe B de la NQP.



Distribuer les instructions d'évaluation qui se trouvent à l'annexe B à chaque cadet.

Les instructions d'évaluation guident l'instructeur dans les étapes de l'évaluation afin d'assurer la conduite cohérente de toutes les évaluations.



À l'aide du manuel des instructions d'évaluation, discuter des informations qu'il contient avec le cadet, y compris :

- la préparation,
- la conduite de l'évaluation, et
- les instructions subséquentes à l'évaluation.



Distribuer les instruments d'évaluation qui se trouvent aux annexes C, D et E à chaque cadet. Discuter avec les cadets de la façon d'utiliser chacun de ces instruments d'évaluation.

L'évaluation sert à vérifier les niveaux d'apprentissage. Dans la plupart des cas, ces niveaux sont définis dans les instructions d'évaluation. Les instruments d'évaluation les plus couramment utilisés dans les OCC sont les rubriques, les listes de contrôle individuel et les listes de contrôle de groupe.

Rubrique. Outil de notation qui énumère les critères à prendre en considération pour l'évaluation. La rubrique guide l'interprétation de l'évaluateur en fournissant une description de ce qui doit être observé pour chaque niveau de compétence. Elle doit être aussi claire et concise que possible.

Listes de contrôle. Feuille de travail constituée d'une simple suite de cases à cocher qui indique une réussite à des tâches précises. Les listes de contrôle peuvent servir à l'évaluation de personnes ou de groupes.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS:

- Q1. What does the Assessment of Learning Plan provide?
- Q2. What are the three parts of the Assessment Instructions?
- Q3. What is a rubric?

ANTICIPATED ANSWERS:

- R1. An overall strategy for using assessment activities to determine if the cadet meets the requirements.
- R2. Preparation, conduct of assessment and post-assessment instructions.
- R3. A scoring tool that lists criteria to be considered for assessment. It is designed to guide the individual assessor's interpretation by providing a description of what should be observed for each level of proficiency and should be as clear and concise as practical.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS :

- Q1. Où, dans la NPQ, se trouvent les informations sur l'évaluation?
- Q2. Quand se déroule l'évaluation pour l'apprentissage (évaluation formative)?
- Q3. Quel est le but des instructions d'évaluation?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

- R1. Au chapitre 3 de la NQP.
- R2. Régulièrement tout au long de la leçon.
- R3. Guider l'instructeur dans les étapes de l'évaluation afin d'assurer la conduite cohérente de toutes les évaluations.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Cet OCOM est évalué conformément aux instructions de la publication A-CR-CCP-704/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile d'or*, chapitre 3, annexe B, COREN 409.

OBSERVATIONS FINALES

En ayant une bonne connaissance des exigences d'évaluation, l'instructeur sera mieux préparé pour remplir les exigences de la leçon.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A2-067 A-CR-CCP-703/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2008). *Norme de qualification et plan de l'étoile argent*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

C0-376 ISBN 0-7619-4626-8 Earl, L. (2003). *Assessment as learning*. Thousand Oaks, Californie, Corwin Press, Inc.